

FAVORISONS LA COMMUNICATION AVEC LES PERSONNES SOURDES OU MALENTENDANTES DANS L'ESPACE PUBLIC!



## DOSSIER DE PRESSE



Association des Parents d'Enfants  
Déficients Auditifs Francophones

# TABLE DES MATIÈRES

Pourquoi une campagne de l'APEDAF ?	3
Pas besoin de s'entendre pour se comprendre	4
2020, une année compliquée pour la communication sourd-entendant	5
Les outils mis en place	6
Les cartes avec l'arrêté ministériel	6
Les badges	6
Les Capsules vidéo de parents ou d'enfants sourds	7
Une brochure	7
Les sensibilisations	7
Les affiches-enveloppes	8
Des autocollants	8
Les réseaux sociaux	8
Notre idéal	9
Contact	9

## POURQUOI UNE CAMPAGNE DE L'APEDAF ?

Lancée ce 22 novembre 2021, notre campagne illustre l'une des volontés de l'APEDAF, à savoir sensibiliser le grand public sur des sujets de société en lien avec la surdité. Cette année, nous avons choisi un thème lié aux difficultés de communication dans l'espace public. Ces difficultés ont été exacerbées durant la crise sanitaire du COVID-19.

Depuis sa création en 1978, l'APEDAF (Association des Parents d'Enfants Déficieux Auditifs Francophones) a comme mission de créer des liens et les outils nécessaires aux parents d'enfants sourds et malentendants et à leurs proches pour défendre leurs droits et contribuer à l'épanouissement de l'enfant sourd et sa famille en favorisant l'émergence d'une société inclusive.

Elle y contribue à travers 3 axes d'action:

1) Le soutien parental: Il s'articule autour de divers projets, tels que l'aide sociale et le soutien psychologique aux parents, le service parents-relais, les rencontres familiales, les conférences, les colloques...

2) Le soutien pédagogique de l'enfant sourd ou malentendant dans l'enseignement ordinaire: Plus de 50 enfants sont suivis par l'APEDAF en Fédération Wallonie-Bruxelles.

3) La sensibilisation du grand public: L'APEDAF réalise des campagnes de sensibilisation qui oeuvrent à une meilleure compréhension de la différence ainsi que de nombreux ouvrages pédagogiques et brochures sur la surdité. L'asbl contribue ainsi à la construction d'une société plus juste, plus démocratique et plus solidaire. Grâce à ces actions, l'enfant sourd ou malentendant pourra, une fois adulte, devenir lui-même citoyen du changement.

C'est dans cette optique que nous avons créé la campagne « Pas besoin de s'entendre pour se comprendre ».

Nous souhaitons que celle-ci suscite des questionnements, des prises de conscience, sur les habitudes de communication dans notre vie de tous les jours. Nous aimerions que la société s'adapte aux besoins des personnes sourdes.

# PAS BESOIN DE S'ENTENDRE POUR SE COMPRENDRE

Nous vivons dans une société entendante où la personne sourde et son entourage doivent constamment souligner des situations d'inégalités, de non accessibilité des lieux publics... Depuis plus de 43 ans, l'APEDAF oeuvre pour que les enfants sourds et malentendants aient les mêmes droits et possibilités que les enfants dans la société. L'enfant sourd, citoyen actif de demain dans une société où l'accessibilité devrait prendre tout son sens !

Pour la campagne 2021, nous voulions mettre en exergue les réalités vécues par les personnes sourdes dans l'espace public et proposer des solutions et des aménagements faciles à appliquer pour améliorer leur communication.

En Belgique, 10 % de la population souffre d'une déficience auditive plus ou moins importante. En Fédération Wallonie-Bruxelles, cela représenterait près de 25.000 personnes atteintes d'une surdit   profonde    totale et 425.000 personnes malentendantes. Il faut donc ne pas oublier cette cat  gorie de personnes qui fait autant partie de la soci  t   et de la vie quotidienne.

« La D  claration des Nations-Unies relative aux droits des personnes handicap  es vise    l'inclusion des personnes handicap  es dans toutes les sph  res de la soci  t  , au vivre ensemble. Or, les personnes priv  es des droits linguistiques peuvent se trouver aussi priv  es ipso facto d'autres droits fondamentaux tels que le droit    une repr  sentation politique   quitable, le droit    un proc  s   quitable, l'acc  s    l'  ducation, l'acc  s    l'information, la libert   d'expression et l'entretien du patrimoine culturel. C'est donc un enjeu d'importance. Et forte de ses valeurs d'  galit   et de son lien    la d  mocratie, la Fonction publique peut montrer l'exemple, se r  v  ler ouverte    toutes et tous, sans discrimination, en coh  rence avec son devoir et sa raison d'  tre. Et, concr  tement, ne suffit-il pas de mettre en place des am  nagements ad  quats et des adaptations locales pour que les obstacles disparaissent et que les personnes sourdes ou malentendantes, par exemple, puissent s'ins  rer ? Il s'agit donc d'abord de d  mystifier la surdit  , de d  passer un constat fataliste, de lutter contre nos pr  jug  s et surtout d'encourager les initiatives pour que chacune, chacun puisse aller vers ces personnes, sans crainte, avec empathie et confiance. » <sup>1</sup>

Eliane Tillieux, D  put   de la Chambre des Repr  sentants de Belgique.

   travers cette campagne, nous avons d  fini certains enjeux qui nous permettrons de conscientiser et d'informer les citoyens sur la surdit   et la r  alit   v  cue par les personnes sourdes et malentendantes :

- Permettre aux personnes sourdes et malentendantes de retrouver une place dans la communication, rendue presque impossible avec les masques et anticiper les probl  mes de communication li  s au port du masque ;
- Mettre en lumi  re le manque d'informations et de sensibilisations des personnes travaillant dans l'espace public aux moyens de communiquer avec les personnes sourdes et leur donner les moyens d'am  liorer leur communication ;
- De d  velopper une citoyennet   active. Si nous voulons que nos outils fonctionnent, ils n  cessiteront la participation des citoyens. Nous souhaitons qu'une coop  ration se cr  e entre les personnes sourdes et malentendantes ;
- Interpeller les politiques, les pouvoirs publics et les journalistes pour que notre message

1 Donn  es approximatives bas  es sur recoupement des statistiques de l'INSEE en 1998-1999 et celles de l'ONE en 2012 - les acteurs de terrain parlent de chiffres sous-estim  s puisqu'il n'existe en FWB aucune   tude statistique r  alis  e aupr  s de cette population.

soit le plus diffusé possible et que des actions concrètes soient mises en place pour changer la réalité de plusieurs communautés porteuses de handicap.

Notre campagne de cette année vise à atteindre différents objectifs:

- Faciliter la communication pour les personnes sourdes et malentendantes dans l'espace public ;
- Permettre une meilleure inclusion des personnes sourdes dans la vie quotidienne ;
- Déconstruire les idées reçues liées à la communication sourd-entendant ;
- Rendre les personnes sourdes plus autonomes pour pouvoir entrer en communication avec les personnes entendantes.

## 2020, UNE ANNÉE COMPLIQUÉE POUR LA COMMUNICATION SOURD-ENTENDANT

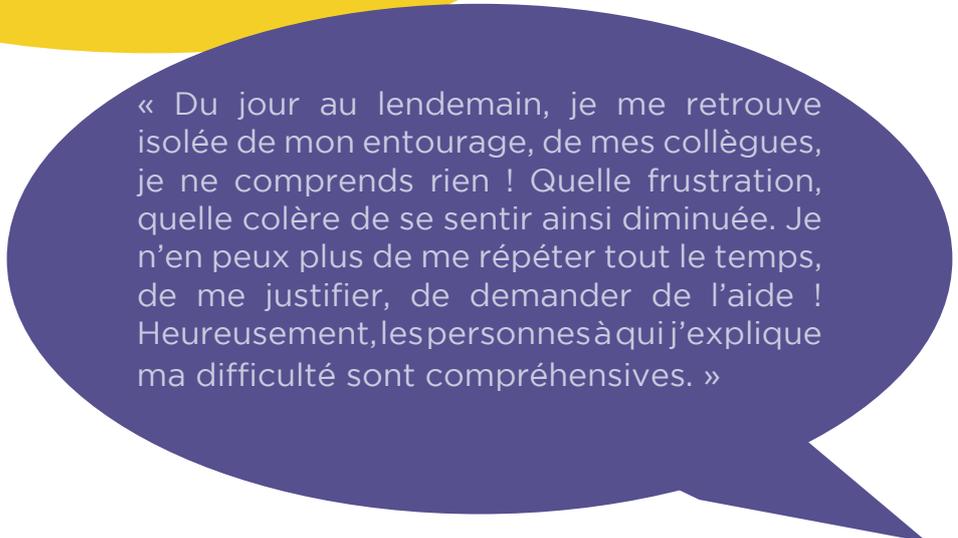
En 2020, avec l'apparition des masques, la communication entre sourds et entendants fut d'autant plus difficile. Le masque cache, en effet, les mouvements de la bouche et la plupart des expressions faciales qui d'ordinaire aident les personnes sourdes à comprendre et pouvoir communiquer de la manière la plus effective.

Deux solutions se sont présentées pour que les échanges restent possibles : la première étant les masques transparents qui aident à conserver les gestes barrières tout en permettant la lecture labiale pour les personnes sourdes utilisant cette technique pour communiquer. La deuxième est, en tant que sourd, d'exprimer son droit de converser avec quelqu'un en lui demandant d'ôter son masque le temps de la discussion. En effet, suite à la parution de l'arrêté ministériel du 28 juillet 2020, il est autorisé d'enlever son masque pour permettre à une personne sourde de lire sur les lèvres, tout en respectant les distances de sécurité.

Le port du masque a aussi eu une charge mentale à ne pas négliger pour les personnes



**« Je fais avec, mais le temps passe et je m'efface »**



« Du jour au lendemain, je me retrouve isolée de mon entourage, de mes collègues, je ne comprends rien ! Quelle frustration, quelle colère de se sentir ainsi diminuée. Je n'en peux plus de me répéter tout le temps, de me justifier, de demander de l'aide ! Heureusement, les personnes à qui j'explique ma difficulté sont compréhensives. »

sourdes ou malentendantes. Voici quelques témoignages de personnes sourdes :  
Un des grands points à retenir est que l'apparition de masques a fortement contraint les personnes sourdes et malentendantes à l'isolement, à une souffrance devant cette impossibilité de communiquer.

## LES OUTILS MIS EN PLACE

### LES CARTES AVEC L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL

Lorsqu'une personne sourde rentre en contact avec une personne entendante portant un masque, il sera plus facile de communiquer si elle ne le porte pas. Une carte format A6 avec l'arrêté du 28 juillet sera donc imprimée et distribuée à toute personne sourde ou malentendante qui le souhaite. Le fait d'avoir une preuve papier, permettra d'avoir un poids plus grand et plus légitime quant à la demande d'ôter le masque pour avoir une conversation.

### LES BADGES



Offre de badges pour les personnes travaillant dans un des secteurs de l'espace public. Ces badges montreront que ces personnes connaissent la LSFB ou ont des masques transparents. Ils auront pour objectif de rendre plus visibles les personnes qui sont sensibilisées à la surdité et qui savent comment accueillir une personne sourde dans leur établissement. Trouver une personne portant ce badge sera d'un grand réconfort pour les personnes sourdes, du fait de ne pas devoir expliquer sa situation à chaque fois, de se faire comprendre facilement, de se sentir de nouveau inclus dans la société en ayant moins d'obstacles dans la vie de tous les jours.





toujours dans la bienveillance et nous n'accuserons jamais quelqu'un du manque d'efforts qu'il fait mais nous lui expliquerons les différentes actions qu'il pourrait mettre en place sans que ça change sa manière de travailler. Cependant, ce n'est pas une raison pour marginaliser encore plus les personnes porteuses d'handicap, comme ici, les personnes sourdes ou malentendantes.

## NOTRE IDÉAL

De manière générale, l'idéal serait que le personnel amené à côtoyer le public puisse suivre une formation en langue des signes dans le cadre de son travail. Néanmoins, il est toujours possible de suivre des cours à titre personnel.

Avoir et cultiver une ouverture d'esprit face aux différences des autres reste un élément essentiel pour le développement des liens interpersonnels.

## CONTACT

Pour toutes questions et/ou informations complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter:

Justine Esser & Marie Mauhin  
education.permanente@apedaf.be  
02/644.66.77  
Rue de Picardie, 43 - 1140 Evere